

Paris, le 24 juin 2024

## #ElectionsLégislatives2024

### Unis-Cité invite les jeunes de son réseau à faire entendre leur voix

**Créée pour permettre aux jeunes de vivre, au moins une fois dans leur vie, une année pleine et entière de citoyenneté active et de fraternité, Unis-Cité appelle son réseau à se mobiliser dans les urnes les 30 juin et 7 juillet prochains, afin que vive la démocratie et la fraternité chères à son projet associatif comme à notre République.**

Unis-Cité, association pionnière du Service Civique des jeunes en France et fer de lance de son développement, est née du rêve d'une « *société d'individus responsables, engagés et solidaires, conscients de leur propre rôle dans la construction de la société de demain, aux côtés des associations, des acteurs publics et des entreprises* » ; du rêve d'une « *société d'individus respectueux des différences et capables d'intégrer celles-ci comme une richesse* » (extrait de la charte fondatrice d'Unis-Cité).

C'est pour construire, au quotidien, cette société, qu'Unis-Cité propose aux jeunes, depuis maintenant 30 ans, de s'engager pour une année au service de la collectivité, en équipe de jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances, afin de prendre le temps de vivre la fraternité en actes, de prendre conscience de leur responsabilité citoyenne, mais aussi de prendre confiance en eux, et en leurs capacités et légitimité à agir et à s'exprimer.

Aussi, dans ce moment important de notre pays, de tensions et inquiétudes pour l'avenir, de crise démocratique potentielle, Unis-Cité invite les dizaines de milliers de jeunes de son réseau qui le peuvent à se rendre aux urnes les 30 juin et 7 juillet prochains, afin de faire entendre leur voix, et la voix des valeurs de solidarité, de fraternité et d'humanisme, qu'ils ont rendues si vivantes, au quotidien, dans le cadre de leur engagement à ses côtés.

Unis-Cité invite par ailleurs les candidats aux élections législatives à faire part officiellement aux jeunes, et au secteur associatif, des engagements qu'ils prennent pour préserver et développer cette nouvelle forme de « service national », civique et volontaire, qu'est le Service Civique, et les engagements qu'ils prennent pour préserver la liberté associative essentielle à notre démocratie, pour favoriser l'épanouissement et la réussite de tous les jeunes dans la diversité de leurs origines et croyances, et pour préserver la fraternité, l'égalité et la liberté qui sont au cœur de notre devise républicaine et au cœur de la société que nous voulons tous pour demain.

**Contact presse :** Danya Boukry – 06 98 25 04 80 [dboukry@uniscite.fr](mailto:dboukry@uniscite.fr)

**Contact institutionnel :** Marie Trellu-Kane – 06 63 84 43 98 [marie.trellu@me.com](mailto:marie.trellu@me.com)

---

Retrouvez-nous : [uniscite.fr](http://uniscite.fr) - Facebook [Unis-Cité](#) - Twitter [@uniscite](#) – LinkedIn [Unis-Cité](#) – Instagram [@uniscite](#)

---

**A propos d'Unis-Cité :** L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une année de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de 116 territoires en France métropolitaine et à la Réunion, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 50 000 jeunes dont plus de 14 000 en 2023, dans un Service Civique « collectif » permettant la mixité sociale, et accompagne tous les acteurs de l'intérêt général dans leur appropriation du Service Civique. [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)

**A propos du Service Civique** : Cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le Service Civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture...). Ils perçoivent une indemnité mensuelle (~620 €), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)